

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tenue le 17 juin 2015, à 13 h 30, à l'hôtel de Ville de Carleton-sur-Mer, dans la MRC d'Avignon, sous la présidence de M. Richard St-Laurent et à laquelle étaient présents :

M. Guy Gallant

Préfet
Représentant de la MRC d'Avignon

M. Richard St-Laurent

Représentant la MRC d'Avignon

M. Éric Dubé

Maire de New Richmond
Représentant la MRC de Bonaventure

M^{me} Louise Langlois

Maire de Chandler
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Diane Lebouthillier

Préfet
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Daniel Côté

Maire de Gaspé
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M^{me} Délisca Ritchie Roussy

Préfet
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Allen Cormier

Préfet
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M^{me} Micheline Pelletier

Maire de Sainte-Anne-des-Monts
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Jonathan Lapierre

Maire des Îles-de-la-Madeleine
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jean-Guy Poirier

Préfet
Représentant la MRC de Bonaventure

M. Roger Chevarie

Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

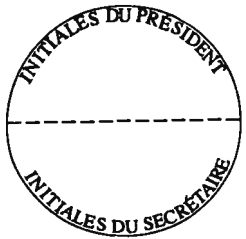
ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Grégoire Arsenault – LBA Stratégie Conseils

Didier Dufour - Coordonnateur

Gilbert Scantland – Directeur général et secrétaire-trésorier

Jean-François Thériault – LBA Stratégies Conseils

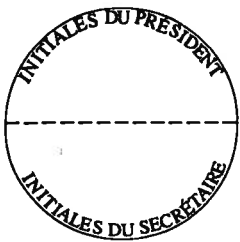


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 mars 2015;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 5 mars 2015;
5. Correspondance;
6. Approbation des comptes payés et à payer;
7. Politique d'investissement ;
8. Résolution concernant le projet des Îles-de-la-Madeleine ;
9. Varia :
 - 9.1 TechnoCentre éolien ;
 - 9.2 Communauté Micmac et le projet Roncevaux ;
 - 9.3 CANWEA et AQPER ;
 - 9.4 Résolution pour passer le Règlement d'emprunt 2010;
10. Date et lieu de la prochaine rencontre
11. Clôture de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

Régie Intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président, M. Richard St-Laurent, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. St-Laurent fait lecture du projet d'ordre du jour.

M. Daniel Côté propose d'adopter le projet d'ordre du jour en ajoutant les points suivants au Varia :

- 9.1 TechnoCentre éolien;
- 9.2 Communauté Micmac et le projet Roncevaux;
- 9.3 CANWEA et AQPER;
- 9.4 Résolution pour passer le Règlement d'emprunt 2010.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 MARS 2015

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du procès-verbal, il n'y a pas de lecture.

M^{me} Diane Lebouthillier propose que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 MARS 2015

Il n'y a aucun suivi particulier.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance a été transmise aux membres du conseil d'administration via le site Internet de la Régie, il n'y a pas de questions particulières.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

6. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

La liste des comptes payés et à payer a été rendue disponible via le site Internet de la Régie.

Les comptes à payer au 16 juin 2015 totalisent 61 615,85 \$.

Il est proposé par M^{me} Délisca Ritchie Roussy que la liste des comptes totalisant un montant de 61 615,85 \$ soit approuvée.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

R-2015-15

R-2015-16

R-2015-17



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

7. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le directeur général, M. Gilbert Scantland informe les membres du conseil d'administration qu'il a eu plusieurs discussions avec des promoteurs portant sur la possibilité d'investir dans des projets éoliens en opération. Comme ces projets sont complétés ou le seront, les risques pour la Régie sont très faibles et les rendements espérés seraient en conséquence.

Compte tenu du faible risque et du rendement potentiel, ce genre de placements seraient très intéressants pour la Régie.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Louise Langlois que le directeur général soit mandaté pour continuer les discussions avec les promoteurs afin d'arriver à des investissements dans des projets existants.

R-2015-18

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROJET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Suite aux explications fournies par M. Thériault concernant le niveau de risque et les possibilités d'investissement, en considérant également le rapport de l'exécutif, notamment un investissement 50 % des parts et 50 % du contrôle avec un rendement équivalent à ce qu'on retrouve dans l'industrie,

IL EST PROPOSÉ par M. Éric Dubé de déposer à Hydro-Québec Distribution les conditions d'investissement de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

R-2015-19

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. VARIA :

9.1 **TechnoCentre éolien**

M. Scantland explique que suite à la disparition de la Conférence régionale des élus de la GÎM, il n'y a plus aucun organisme qui défend les intérêts de l'éolien communautaire au sein des organismes de l'industrie éolienne, notamment le TechnoCentre éolien. M. Scantland a été approché par les représentants du TCE afin de représenter la Régie au conseil d'administration du TCE. Après en avoir discuté avec le président de la Régie, M. Scantland a accepté l'invitation et il a été nommé au conseil d'administration du TCE.

IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Lapierre d'entériner la décision du directeur général et du président et de mandater M. Scantland afin qu'il représente la Régie au sein du conseil d'administration du TechnoCentre éolien.

R-2015-20

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

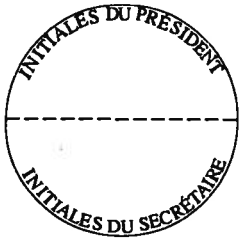
9.2 **Communauté Micmac et le projet Roncevaux**

Le président de la Régie, M. St-Laurent a reçu une lettre du secrétariat Micmac dont l'objet est, entre autres, l'embauche des membres de la communauté Micmac lors de la construction du projet Roncevaux.

IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Lapierre, de référer le secrétariat Micmac au gestionnaire de projet, Invenergy.

R-2015-21

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.



No de résolution
ou annotation

R-2015-22

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

9.3 CANWEA et AQPER

Les membres du conseil d'administration pensent qu'il serait opportun d'être membre de la CANWEA et de l'AQPER.

Le directeur général prendra les informations et fera rapport lors d'un prochain C. A.

9.4 Résolution pour passer le Règlement d'emprunt 2010

Le projet Le Plateau II est complété et il n'y aura plus de dépenses qui seront affectées au Règlement d'emprunt 2010-01.

Il est proposé par M. Jonathan Lapierre que le Règlement d'emprunt 2010-01 soit financé à long terme en suivant la procédure prescrite par le MAMOT et le ministère des Finances du Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

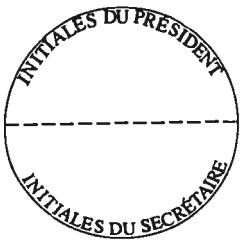
11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion sera convoquée au besoin.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

M Jonathan Lapierre propose la levée de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de l'énergie
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,

Richard St-Laurent

Gilbert Scantland

Date

Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

Date